

SELF-CLEAN

Utilisation en toiture

Après plusieurs constats et observations sur l'utilisation du verre auto-nettoyant Self-Clean en toiture, et pour permettre une performance optimale de la fonction auto-nettoyante, il est impératif de s'assurer que l'écoulement de l'eau soit effectif.

La pente minimale est définie à 5° dans la norme NF P 78-201 DTU39 pour qu'il y ait écoulement d'eau.

Si la pente est plus faible, il faut vérifier par le calcul, conformément au DTU39, que le verre est dimensionné pour permettre l'écoulement de l'eau.

Si toutefois un impératif de mise en œuvre vous contraint à descendre l'angle à moins de 5°, il sera alors nécessaire de procéder à un arrosage manuel ou automatique du vitrage afin de conserver les propriétés autonettoyantes du vitrage.

Cette prescription est à conseiller dès lors que la toiture n'est pas suffisamment arrosée par l'eau de pluie ou si l'inclinaison est inférieure à 30°.

